

# *Pleins feux*

## *sur les AU*

septembre 2007

**Mohammed Abbou :**  
**« Nous avons besoin  
de la solidarité du monde. »**



Mohammed Abbou avec son épouse après sa libération, en juillet 2007. © DR

Mohammed Abbou, avocat et défenseur des droits humains, a été condamné à trois ans et demi de prison en avril 2005, au terme d'un procès inique, pour avoir publié sur Internet des articles critiquant les autorités. Il a été relâché le 24 juillet 2007, en même temps que 21 autres prisonniers politiques, à la faveur du cinquantième anniversaire de la République de Tunisie. Myriam Argoud, chargée du Maghreb au sein de l'équipe Défenseurs des droits humains de la section française, s'est entretenue avec lui par téléphone quelques semaines après sa libération.

**Quelles ont été vos conditions de détention ?**

Trois aspects ont dominé ma détention. Premièrement, on m'a éloigné de ma famille en m'incarcérant dans la prison de la ville du Kef, située à 170 kilomètres de Tunis, ce qui a représenté une souffrance bien compréhensible pour moi et pour ma famille. Deuxièmement, j'ai vécu deux ans et demi dans des conditions particulières. Contrairement à ce qui se passe dans les prisons tunisiennes, j'ai été placé en cellule avec seulement cinq ou six prisonniers minutieusement sélectionnés. Ils étaient là pour m'espionner, rapporter ce que je disais, ce que je faisais. De plus, cela me privait de la possibilité de voir, d'entendre les autres prisonniers, et donc d'être un futur témoin. J'ai naturellement protesté en menant diverses grèves de la faim. Je vais vous raconter une anecdote. Lors de l'une de ces grèves de la faim, au bout du neuvième jour, le directeur de la prison est venu me voir pour me dire que selon la loi, je devais obligatoirement sortir en promenade et participer au recensement des prisonniers. Au bout de neuf jours de grève de la faim... vous imaginez mon état de faiblesse ! J'ai alors demandé à voir le médecin qui, malgré la détérioration de mon état de santé, a conclu que je pouvais aller à la promenade. Il s'est retranché derrière la loi. Il est évident que des ordres venaient d'en haut.

**Avez-vous eu connaissance de l'extraordinaire mobilisation en votre faveur ?**

Oui, je l'ai su. Cela a représenté une aide précieuse pour moi et surtout pour ma famille. Vous savez, en prison, la famille devient le point central de vos préoccupations. Là encore, une anecdote. En avril 2006, un prisonnier a été placé dans ma cellule et m'a dit : « *tu sais, tu devrais faire attention. Le pouvoir est capable de faire n'importe quoi sur ta famille* ». Tout cela était naturellement

fait pour augmenter mon angoisse. C'est très pernicieux.

**Selon vous, quels sont les éléments qui ont favorisé votre libération ?**

Je n'étais pas certain de pouvoir sortir avant terme. Je suis persuadé que la conjonction des pressions internes en Tunisie, et externes, comme l'action d'Amnesty International, ont été déterminantes. Je pense également que la visite du président [français] Sarkozy, qui a directement évoqué ma situation, n'a pas été négligeable.

**Quels sont vos projets à présent ?**

Je vais reprendre mes activités d'avocat et continuer à militer en faveur des droits humains. J'écris toujours. Prochainement je dois évoquer la question de la liberté de la presse en Tunisie avec quelques journalistes d'al Jazira.

Je voudrais aussi vous dire combien j'ai été touché de recevoir des lettres d'enfants, âgés de sept à huit ans, et qui m'ont écrit au nom d'Amnesty International Belgique. Je trouve que c'est une belle initiative que d'intéresser des enfants au sort d'un étranger, prisonnier pour sa liberté de parole et de conscience, et de les éduquer ainsi aux droits humains. J'ai fait lire ces lettres à mes enfants.

**Les défenseurs des droits humains en Tunisie subissent menaces et pressions diverses. La période actuelle est marquée par un très net durcissement à leur encontre et Amnesty International France mène une campagne en leur faveur qui sera reconduite l'an prochain. Par quoi doit passer la réussite d'une telle campagne ?**

Je crois qu'avant tout il faut de l'audace et du courage. Cela est vrai en Tunisie, mais aussi à l'extérieur. L'émergence d'une société fondée sur la démocratie et

les droits humains passe par nos relations avec le monde extérieur. Ici, on ne respecte pas celui qui s'oppose.

Nous avons besoin de la solidarité du monde. C'est absolument fondamental.

*La version originale en langue anglaise a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*